



## ***DES PERSONNES ARRETEES ARITRAIREMENT AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2022***

### **Une personne arrêtée en commune Songa, province Bururi**

En date du 7 avril 2022, au chef-lieu de la commune Songa, province Bururi, Samson Vyuzura, préfet de discipline au Lycée communal de Ruvumvu a été arrêté par la police puis conduit au cachot de la police de cette même commune. Selon des sources sur place, la victime est soupçonnée de complicité de vol d'un cahier des points de suivi de l'éducation des élèves. Selon les mêmes sources, suite au vol de ce cahier, la proclamation des résultats du deuxième trimestre au même Lycée prévue en date du 8 avril 2022 n'a pas eu lieu. Selon les mêmes sources, un mauvais climat règne entre Rénovat Ndayizeye, directeur de cette école et une partie de son personnel dont Samson Vyuzura pour avoir dénoncé le monnayage des points à ce Lycée communal de Ruvumvu.

### **Six personnes arrêtées en commune Kibago, province Makamba**

En date du 9 avril 2022, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, six personnes dont un chef de ménage et son épouse ayant un bébé de moins d'une année, ont été arrêtés par le commissaire provincial accompagné par le responsable du SNR en province Makamba et des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été détenus au cachot du commissariat communal de police à Makamba. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de participer aux mouvements armés.

### **Deux filles arrêtées en commune et province Bururi**

En date du 15 avril 2022, sur la colline Nyagwaga, zone Bamba, commune et province Bururi, Gloriose Ndayipfukamiye et Thierryve Niyogusenga ont été arrêtées par des policiers à la place de leur frère Japhet Nizonkiza. Selon des sources sur place, ce dernier était accusé de cultiver du chanvre à son domicile. Des policiers ont détruit une plantation de chanvre en collaboration avec l'administrateur communal Félix Niyongabo. Selon les mêmes sources, ces deux filles ont été conduites au cachot du commissariat provincial de Bururi pour des raisons d'enquête après que leur frère ait pris le large.

### **Deux responsables de Kira Hospital arrêtés en commune Muha, Bujumbura Mairie**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 avril 2022 indique qu'en date du 1<sup>er</sup> avril 2022, à l'hôpital Kira Hospital-Swiss Clinic, commune Muha, Bujumbura Mairie, Docteur Christophe Sahabo, directeur de cet hôpital et Jean David Pillot, président du Conseil d'Administration, de nationalité française, ont été arrêtés par des agents du SNR, dans leur bureau dirigés par Alfred Innocent Museremu, chef du renseignement intérieur. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la Cathédrale Regina Mundi. Selon les mêmes sources, après son arrestation, Docteur Christophe Sahabo a été contraint, étant au cachot, de signer une lettre de démission et en même temps, une autre lettre du Conseil d'administration a été publiée sur les réseaux sociaux en accusant cette victime de malversation. Quant à Jean David Pillot, il a été libéré le lendemain et a été intimé l'ordre de quitter le Burundi immédiatement tandis que l'autre est toujours gardé dans ce cachot jusqu'à ce jour.

### **Sept membres du parti CNL dont une femme arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi**

En date du 26 avril 2022, sur la colline Ruyumpu, commune Kiremba, province Ngozi, Pierre Mpawenimana chef de cette colline, sa femme Daphrose Nahimana, Pierre Girukwishaka, Venant Habarugira, André Ndagijimana, Jean Nsabimana et Pascal Nyabenda, tous membres du parti CNL, originaires de cette colline, ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Ngozi par des membres de la milice Imbonerakure accompagnés par des policiers. Selon des sources sur place, un groupe de membres de la milice Imbonerakure dont Salvator Manariyo, Pascal de cette colline demandaient illégalement une amende de 100 000 fbu à Gérard Ndayisaba. Un groupe d'autres Imbonerakure sont venus et ont commencé à tabasser le chef de colline. Selon les mêmes sources, plusieurs membres de ces deux partis politiques sont arrivés sur les lieux et se sont affrontés, de 17 heures à 1 heure du matin, du 25 au 26 avril 2022.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba**

En date du 3 mai 2022, au poste de police de la zone Gatwe, commune Kayogoro, province Makamba, Lucien Sakubu et son petit frère René Niyongirako, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot de ce poste, par un OPJ alors qu'ils allaient porter plainte contre des Imbonerakure qui leur avaient volé une somme de plus de 300 000 fbu lors d'une embuscade. Selon des sources sur place, en date du 2 mai 2022, vers 22 heures, sur la colline Nyantakara, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, ces deux victimes sont tombées dans une embuscade tendue par une quinzaine de membres de la milice Imbonerakure dont Niyonkuru, Zalbabert, Munezero dirigés par Fanuel Ndayishimiye, chef de colline Nyantakara. Selon les mêmes sources, certains responsables du parti CNDD-FDD et des administratifs à la base avaient déjà planifié d'éliminer Lucien Sakubu en l'accusant de dénoncer les abus commis par certains responsables de cette localité.

## **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Rusaka, province Mwaro**

En date du 5 avril 2022, sur la colline et commune Rusaka, province Mwaro, Mélance Ndayizeye et Dieudonné, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot du parquet par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 4 mai 2022, vers 20 heures, sur cette même colline, Mélance s'était disputé avec Clovis, chef des Imbonerakure dans son cabaret. Cet Imbonerakure avait provoqué Mélance et lui a jeté une bouteille vide et Mélance a blessé Clovis avec la même bouteille au niveau de la tête. Selon les mêmes sources, Clovis a été conduit au CDS Rusaka pour les soins de santé. Le lendemain, l'administrateur de la commune Rusaka et le 1<sup>er</sup> secrétaire communal du parti CNDD-FDD ont organisé une réunion de pacification auprès de la population.

## **Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buhiga, province Karuzi**

En date du 19 mai 2022, vers 6 heures du matin, sur la colline et zone Rutonganikwa, commune Buhiga, province Karuzi, le nommé Ciza, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 61 ans, a été arrêté et conduit au cachot de la police à Buhiga. Selon des sources sur place, il a été accusé d'être féticheur, de tuer des gens et de les manger. Selon les mêmes sources, la police a mené une fouille perquisition chez lui où seuls mais des médicaments traditionnels ont été trouvés. Les habitants de cette colline avaient passé toute la nuit rôdant autour de sa maison pour l'empêcher de s'évader en attendant l'arrivée de la police et ils allaient le brûler dans sa maison n'eût été l'intervention des représentants collinaires.

## **Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muramvya**

En date du 3 juin 2022, sur la colline Masango, commune et province Muramvya, Fidèle Manirakiza, membre du parti CNL, commerçant grossiste des produits BRARUDI, a été arrêté et conduit au cachot communal de la police de Muramvya. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir réceptionné des produits BRARUDI dans son dépôt à 4 heures du matin, par l'administrateur communal, Espérance Nduwimana qui s'est rendue sur les lieux accompagnée par des policiers. Ces policiers ont saisi 32 casiers de primus et 82 casiers de la bière Nyongera sur l'ordre de cette autorité communale. Selon les mêmes sources, les boissons avaient été cependant réceptionnées à 18 heures et il s'agit d'un montage contre lui par des membres de la milice Imbonerakure pour l'empêcher d'exercer son commerce.

## **Un responsable collinaire du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 10 juin 2022, vers 8 heures du matin, tout près du poste de police appelé chez Hassan, sur la 14<sup>ème</sup> transversale Kirekura, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Samson Nyandwi, photographe et responsable du parti CNL sur la colline Nyabunyegeri, de la même zone et commune a été arrêté par des Imbonerakure dont Nduwimana, responsable des Imbonerakure sur la 14<sup>ème</sup> transversale Kirekura, Jean Pierre Karihanze, responsable du parti CNDD-FDD sur cette même colline et les Imbonerakure Nestor et Nshimi. Selon des sources sur place, Samson Nyandwi a été conduit à la permanence du parti CNDD-FDD sur cette colline et il

a été accusé d'être en possession des effets militaires mais en vain. Selon les mêmes sources, la victime a été par la suite conduite au poste de police de Kirekura puis au cachot du poste de police de la zone Rubirizi. En date du 11 juin 2022, vers 14 heures, Samson a été embarqué à bord d'un véhicule de type TI I 3077 A par Djuma Ramadhan, agent du SNR vers le cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la cathédrale Regina Mundi.

### **Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Matana, province Bururi**

En date du 10 juin 2022, vers 16 heures, au chef-lieu de la commune Matana, province Bururi, Venuste Ndiokubwayo et Léonidas, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits à la permanence du parti CNDD FDD par un groupe des membres de la milice Imbonerakure dont Watara et Samuel responsable des jeunes Imbonerakure en commune Matana. Selon des sources sur place, ces deux membres du parti CNL ont été libérés après quelques temps grâce à l'intervention de l'administrateur de la commune Matana, Dieudonné Nkuzimana.

### **Six personnes arrêtées en commune Matana, province Bururi**

En date du 10 juin 2022, au parking du chef-lieu de la commune Matana, province Bururi, Dieudonné Manirambona, originaire de la commune Bwambarangwe et Astère Ndayikengurukiye, Kévin Mbonimpa, Augustin Niyuhire, Olegue Hategeka, Bernard Butoyi tous de Matana ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du commissariat communal de Matana. Selon des sources sur place, ces six personnes étaient soupçonnées d'être des rabatteurs au parking Matana.

### **Une personne arrêtée en commune Bwambarangwe, province Kirundo**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 juin 2022 indique qu'en date du 3 juin 2022, sur la colline Budahunga, commune Bwambarangwe, province Kirundo, Eric Ndayishimiye, ingénieur de construction, a été arrêté et conduit au cachot communal de Bwambarangwe par Kinyoni, administrateur de cette commune en l'accusant de n'avoir pas payé une somme de 1.900.000 fbu des tâcherons et de main-d'œuvres et de ne pas respecter ses ordres. En date du 13 juin 2022, il a été transféré au cachot du parquet Kirundo. Selon des sources sur place, la victime s'était présentée plusieurs fois au bureau de l'administrateur pour demander sa régularisation de 14 millions pour les activités de construction du Centre de Lecture et d'Animation Culturelle de Bwambarangwe mais en vain. En date du 25 mai 2022, Eric avait été convoqué par l'administrateur et a été menacé de payer ces frais de tâcherons et de main-d'œuvre avant d'être régularisé par la commune.

### **Quinze fidèles de l'église EUSEBU arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba**

En date du 15 juin 2022, vers 11 heures, en zone Kazirabageni, commune Nyanza-lac, province Makamba, quinze fidèles de l'église EUSEBU ont été arrêtés par des policiers alors qu'ils venaient de l'église. Selon des sources sur place, quatorze fideles ont été arrêtés par la police dans une succursale du chef-lieu de la zone Kazirabageni et un autre fidèle à la succursale de Ngabwe. Selon les mêmes sources, lors de sa visite dans cette province, le chef de l'état avait interpellé ces fidèles à prier ensemble en attendant que les conflits au sein de cette église trouvent des solutions. Ainsi,

ces fidèles répondaient alors à l'appel du chef de l'état qui les ordonnait de prier ensemble. Ces fidèles ont été conduits au cachot du commissariat communal de police de Nyanza-lac pour des raisons d'enquête.

### **Un commerçant arrêté en commune Rugombo, province Cibitoke**

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 20 juin 2022 indique qu'en date du 16 juin 2022, au chef-lieu de la commune Rugombo, province Cibitoke, James Ngendakumana, commerçant du sucre, a été arrêté par des policiers sur l'ordre de Gilbert Manirakiza, administrateur communal de Rugombo. Selon des sources sur place, James a été accusé de vendre du sucre à 2500 fbu par kilogramme, un prix fixé par l'Etat. Selon les mêmes sources, l'administrateur communal de Rugombo en collaboration avec d'autres commerçants grossistes du sucre en province Cibitoke se sont convenus de vendre le sucre à un prix compris entre 7000 et 8000 fbu le kilogramme. James a été conduit au cachot du poste de police de la commune Rugombo. Il a été libéré en date du 17 juin 2022, sous condition d'accepter de revoir à la hausse lui-même le prix du sucre comme les autres commerçants. Signalons qu'au cours du mois de juin 2022, la commune de Rugombo avait reçu 5 tonnes du sucre qui ont été vendus à un prix exorbitant par des commerçants grossistes et détaillants ainsi que des propriétaires des petites unités de transformation des jus et des boulangeries, tous agissent en complicité avec l'administrateur de Rugombo.

### **Une personne arrêtée en commune Bukemba, province Rutana**

En date du 21 juin 2022, vers 10 heures, au chef-lieu de la commune Bukemba, province Rutana, Didace, vétérinaire communal de Bukemba, résidant au chef-lieu de la province Rutana, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de Bukemba accusé d'autoriser la consommation de la viande d'une vache morte. Selon des sources sur place, c'était après avoir constaté que la vache n'avait pas la maladie qu'il a donné l'autorisation de consommer la viande de bête. Il a été relaxé le même jour après avoir été entendu par l'OPJ. Cependant, le Gouverneur de la province Rutana, Olivier Nibitanga a par après ordonné à la police de Bukemba de réarrêter Didace et de le conduire au cachot du commissariat communal de Gihofi. Selon les mêmes sources, en date du 24 juin 2022, Didace a été écouté par le procureur de la République à Rutana et il a été libéré. Signalons qu'en date du 31 mai 2022, Déo-Guide Rurema, Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage avait interdit la consommation de la viande d'un animal déjà contaminé et que pour la viande du bétail indemne, la consommation de sa viande n'est pas interdite

### **Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural**

En date du 27 juin 2022, vers 8 heures, sur la colline 13<sup>ème</sup> transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Juvénal Ntamarerero, membre du parti CNL, originaire de la province Cibitoke, résident sur cette colline, a été arrêté par Gaston Singora, chef de cette zone. Selon des sources sur place, sur cette même transversale, la victime a été embarquée et conduite au cachot du SNR situé tout près de la cathédrale Regina Mundi, zone

Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, par Salvator Ihorihoze, responsable du SNR en province Bujumbura rural, à bord de son véhicule. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'avoir participé à Cibitoke à la célébration du troisième anniversaire du parti CNL dont les festivités ont été rehaussées par Honorable Agathon Rwasa, Représentant légal dudit parti.

LIGUE IITEKA